

Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie



DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL

Saison 2018/2019
L'Officiel n° 12
Du 08 Novembre 2018

L'OFFICIEL

11



LES VALEURS DU FOOTBALL

P

PLAISIR

Plaisir de jouer à tout âge
et tout niveau

R

RESPECT

Respecter l'adversaire,
l'arbitre, l'encadrement

Ê

ENGAGEMENT

Engagement
du corps et du cœur

T

TOLÉRANCE

Exemplaire dans l'accueil
de toutes les aptitudes

S

SOLIDARITÉ

Solidarité du football français
et du sport d'équipe

District de l'Aude de Football

BP 1037 - 7 Rue Haute

11860 CARCASSONNE CEDEX 9

☎ : 04.68.47.39.60

✉ : secretariat@aude.fff.fr

NOS PARTENAIRES



PRÉFET
DE L'AUDE



COMITE DE DIRECTION

BO N° 12 du 08 novembre 2018

Président : M LACOUR

Présents Mme ROYER -Mrs AKLI - BERTI – BOUDET– BOUTIE - DRIF- GERARD– GIBERT - GRILLE- JORGE - MANI- PETROSINO - PITIE - ROGER- RONTES – VALET–ZAMO

Assiste à la réunion : M. ROQUE

Excusés : Mme SAVIANA-Mrs BONHOMME- BONNET –BOUSQUET – BEAUBOIS–TRASTET-DURANTE MALVY Fabien

En début de séance, le comité de direction approuve le BO n° 11 du 31 octobre 2018

FMI

Suite à divers problèmes rencontrés ce week-end, au sujet du mauvais fonctionnement de la FMI, les sanctions sont reportées aux journées 10 et 11 novembre 2018.

Rappels :

- Si la FMI ne fonctionne pas, il faut utiliser la feuille papier. C'est le club recevant qui la fournit.
- La transmission de la FMI doit s'effectuer le plus rapidement possible et cela avant le lundi 12 heures.
- Les arbitres et les clubs doivent vérifier les mentions inscrites sur la FMI (réserves, sanctions, etc...) avant clôture.
- Si un joueur n'apparaît pas sur la FMI, mais est visible sur foot compagnon, il y a un problème quelconque avec ce dernier (non qualifiés, pas dans la bonne catégorie, etc...) dans ce cas la FMI doit être mise en application quand même. Le joueur en question ne pourra pas participer à la rencontre.
- Tous les renseignements concernant les joueurs, dirigeants, éducateurs doivent être obligatoirement portés sur la FMI.
-

A L'ATTENTION DES CLUBS

Le Président du district remercie les clubs de district et de ligue pour leur excellente tenue à l'occasion de l'assemblée générale de la Ligue Occitanie qui a vu l'élection de M. Jean Claude Couailles à la Présidence de la Ligue en remplacement de M. Maurice Martin décédé.

Suite au courrier de la commission des jeunes concernant les montées en championnat D1, le comité directeur approuve la décision de celle-ci à savoir :

Dans la poule B de la catégorie U17 accédera en poule D1 uniquement le 1^{er} de la poule.

Le comité de direction met en garde les utilisateurs de réseaux sociaux qui émettent des informations insultantes ou méprisantes avec des gestes obscènes, à l'égard de licenciés d'éducateurs ou autres. Le comité de direction pourra saisir la commission de discipline comme le prévoit le règlement.

Par ailleurs, l'attention est attirée sur une recrudescence de vols qui se déroulent dans les vestiaires

OPERATION FOOTBALL SOLIDAIRE

L'opération foot solidaire mise en action par le district de l'Aude de football, relayée par la fédération et les ligues de football est toujours active.

Merci d'ores et déjà aux clubs, aux districts et aux particuliers qui nous ont fait parvenir leur promesse de dons

Les chèques peuvent être adressés au district. Ils seront déposés sur le compte ouvert à cet effet. Le CDOS ayant mis à notre disposition un local à notre disposition, nous pouvons donc entreposer vos dons en matériels.

Un premier point sera fait la semaine prochaine.

TIRAGE DES COUPES JEUNES

Les tirages des coupes jeunes et challenge Loubatières U17 ont eu lieu au district.

Lire les rencontres en rubrique concernée

COMMISSIONS DU DISTRICT DE L'AUDE

COM APPEL DISCIPLINAIRE	BONHOMME	BERTRAND
COM APPEL DISCIPLINAIRE	BONHOMME	MIREILLE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	GIBERT	FRANCIS
COM APPEL DISCIPLINAIRE	HADJADJ	PIERRE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	MOLINIER	LAURENT
COM APPEL DISCIPLINAIRE	RECIO	JOSE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	ROYER	ISABELLE
COM APPEL DISCIPLINAIRE	SANDRE	DENIS
COM APPEL DISCIPLINAIRE	VILAIN	GREGORY
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	BONHOMME	BERTRAND
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	BONHOMME	MIREILLE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	GIBERT	FRANCIS
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	HADJADJ	PIERRE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	MOLINIER	LAURENT
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	RECIO	JOSE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	ROYER	ISABELLE
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	SANDRE	DENIS
COM APPEL STATUTS ET REGLEMENTS	VILAIN	GREGORY
COMMISSION CITOYENNE	CATHALA	ANDRE
COMMISSION CITOYENNE	CONTRERAS	EMMANUELLE
COMMISSION CITOYENNE	DRAI	THIERRY
COMMISSION CITOYENNE	EL HAZMI	MOHAMED
COMMISSION CITOYENNE	FABREGUETTES	YANN
COMMISSION CITOYENNE	KRUIT	CHRISTEL
COMMISSION CITOYENNE	ROGER	ALAIN
COMMISSION CITOYENNE	TRASTET	DAMIEN
COMMISSION CITOYENNE	VANDAELE	MARIE
COMMISSION CITOYENNE	ZANATTA	HUBERT
COMMISSION D'ENTRAIDE	BRIANE	JEAN MARIE
COMMISSION D'ENTRAIDE	DAUVERGNE	JEAN YVES
COMMISSION D'ENTRAIDE	MARCEL	GUY
COMMISSION D'ENTRAIDE	RONTES	JEAN CLAUDE
COMMISSION D'ENTRAIDE	SALMON	JEAN CLAUDE
COMMISSION D'ENTRAIDE	SARDA	ANDRE
COMMISSION D'ENTRAIDE	SAYEN	ROLAND

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES	BELDA	GUILLAUME
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES	BORIES	KEVIN
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES	LOPEZ	MAXIME
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES	MICHEAU	PIERRE
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES	ROQUE	CEDRIC
COMMISSION DEPARTEMENTALE DU LABEL JEUNES	VAUDOIS	IAN
COMMISSION DES ARBITRES	BOUTIE	YVES
COMMISSION DES ARBITRES	DRIF	MEZIANE
COMMISSION DES ARBITRES	DURANTE MALVY	FABIEN
COMMISSION DES ARBITRES	FABRE	PIERRE
COMMISSION DES ARBITRES	JORGE	JOSEPH
COMMISSION DES ARBITRES	LARUELLE	JEAN MARC
COMMISSION DES ARBITRES	LIGONNET	RAYMOND
COMMISSION DES ARBITRES	LOCUTURA	AMIRA
COMMISSION DES ARBITRES	MANI	MOHAMED
COMMISSION DES ARBITRES	MOCHE	FRANCOIS
COMMISSION DES ARBITRES	VALET	BERNARD
COMMISSION DES ARBITRES	VILAIN	GREGORY
COMMISSION DES ARBITRES	ZAMO	JEAN PIERRE
COMMISSION DES FEMININES	GONZALEZ	JOSE
COMMISSION DES FEMININES	ROYER	ISABELLE
COMMISSION DES FEMININES	SAVIANA	JOSEPHINE
COMMISSION DES FEMININES	VIVO	SEBASTIEN
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	DRIF	MEZIANE
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	MIRAMOND	JEAN
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	PETROSINO	FRANCOIS
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	PITIE	GERARD
COMMISSION DES TERRAINS EQUIPEMENTS	RAPUZZI	ALAIN
COMMISSION FOOT D ANIMATION	BOUDET	RENE
COMMISSION FOOT D ANIMATION	MICHEAU	PIERRE
COMMISSION FOOT D ANIMATION	PITIE	GERARD
COMMISSION FOOT D ANIMATION	ROQUE	CEDRIC
COMMISSION FOOT D ANIMATION	TISSEYRE	CLAUDE
COMMISSION JEUNES A 11	AKLI	AMAR
COMMISSION JEUNES A 11	BONNET	PHILIPPE
COMMISSION JEUNES A 11	MANI	MOHAMED
COMMISSION SENIORS	BOUSQUET	DANIEL
COMMISSION SENIORS	HADJADJ	PIERRE
COMMISSION SENIORS	RONTES	JEAN CLAUDE
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	BOUTIE	YVES
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	LARUELLE	JEAN MARC
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	LOPEZ	GILBERT
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	PECH	PHILIPPE
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	RECIO	JOSE
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	VALET	BERNARD
COMMISSION STATUT DE L ARBITRAGE	ZAMO	JEAN PIERRE

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	DRIF	MEZIANE
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	GRILLE	JEAN LUC
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	LOPEZ	GILBERT
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	RONTES	JEAN CLAUDE
COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS	VALET	BERNARD
DISCIPLINE	BERTI	ENZO
DISCIPLINE	BOMBAIL	GAELE
DISCIPLINE	CONTRERAS	EMMANUELLE
DISCIPLINE	GERARD	ROLAND
DISCIPLINE	GESTEDE	MAXIME
DISCIPLINE	LAPALU	BERNARD
DISCIPLINE	LARUELLE	JEAN MARC
DISCIPLINE	SAYEN	ROLAND
DISCIPLINE	TISSOT	FREDERIC
TECHNIQUE	AZAM	NICOLAS
TECHNIQUE	BARCLAY	YOANN
TECHNIQUE	ESCALIER	LIONEL
TECHNIQUE	GINE	GEORGES
TECHNIQUE	LORENTE	FRANCOIS
TECHNIQUE	MARTINEZ	BRUNO
TECHNIQUE	MAURIN	FRANCOIS
TECHNIQUE	MICHEAU	PIERRE
TECHNIQUE	MONTESPAN	CHARLES
TECHNIQUE	MORIN	JEAN LUC
TECHNIQUE	OUDAI	BELKACEM
TECHNIQUE	PEREZ	FABIEN
TECHNIQUE	RATABOUIL	GERARD
TECHNIQUE	REFFLE	FREDERIC
TECHNIQUE	ROGER	ALAIN
TECHNIQUE	ROQUE	CEDRIC
TECHNIQUE	ULLDEMOLINS	STEPHANE

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS

Les clubs mentionnés ci-dessous, redevables auprès du District, sont invités à s'acquitter de leur dette. **Le paiement de cette dette doit être parvenu au District obligatoirement avant le 26 novembre 2018 dernier délai**

En cas de non-paiement à la date prévue ou en cas de chèque non approvisionné, la commission Règlement et contentieux du district se saisira du dossier et il sera fait application de l'article 89 bis des règlements du district

Rappel de l'article ARTICLE 89 Bis

Chaque début de mois paraîtra sur l'Officiel 11 la liste des clubs non à jour financièrement auprès du District.

Faute de règlement des sommes dues dans le délai fixé sur l'Officiel 11, les clubs débiteurs seront sanctionnés de droit par la commission Règlement et contentieux du district d'un point de pénalité avec sursis pour leur équipe supérieure senior, féminine ou jeune évoluant en District.

Les récidives seront appliquées tous les mois de la façon suivante :

-1^{ère} récidive : sanction de deux points de pénalité

-2^{ème} récidive : sanction de trois points de pénalité

-3^{ème} récidive : Le club est exclu de toute compétition (sauf pour le football d'animation) pour la saison en cours à compter de la date indiquée au procès-verbal de la commission.

581877	ALARIC FC	771,91 €	590197	LUC FC	54,50 €
505991	ALZONNE F.C.	110,40 €	549438	MALEPERE F.C.	876,09 €
522121	ARIEGE- FOIX FC	245,55 €	550702	MALVES E.S.	367,34 €
563968	ARIEGE-1JA	51,78 €	539814	MAS STE PUELLES F.C.	432,83 €
506105	ARIEGE-BALE	40,66 €	552807	MOUSSAN MONTREDON	167,28 €
582702	ARIEGE-CEPAF	210,40 €	581261	MT NOIRE US	489,91 €
523580	ARIEGE-ENT COUSERANS	98,97 €	580676	NARBONNAIS UFC	163,91 €
536143	ARIEGE-FC CRITOURIEN	75,80 €	540547	NARBONNE F.U.	93,51 €
548935	ARIEGE-FPO	89,05 €	564014	OL CORBIERES ST	
525729	ARIEGE-LE FOSSAT	112,12 €	527203	ANDREEN	371,00 €
535917	ARIEGE-LESCURE	146,18 €	524095	PEZENS USA	453,56 €
548437	ARIEGE-LEZAT FC	51,78 €	519687	QUILLAN H.V.FC	85,44 €
551240	ARIEGE-MIREPOIX	206,83 €	580855	RAZES LASSERRE	390,02 €
514808	ARIEGE-P BASSE ARIEGE	149,17 €	539816	SALLELOIS FC	449,28 €
511422	ARIEGE-PAMIERIS FC	98,01 €	553817	SOUILHE F C	137,22 €
554462	ARMISSAN FC	198,89 €	581741	ST LAURENT CAB	64,00 €
582089	BAGES AJS	275,35 €	534933	ST MARCELLOIS	157,75 €
781263	BASSIN CARCAS FEM	103,29 €	521348	ST MARTIN LALANDE	29,83 €
519689	BRAM A.S	60,65 €	509410	STE EULALIE VILLESEQ	146,10 €
590237	BRIOLET FC	548,41 €	550059	TREBES F C	132,32 €
547377	CARCAS ASC DES ILES	534,51 €	581377	UF LEZIGNANAIS	805,21 €
548132	CARCASSONNE FAC	844,57 €	524825	VENTENAC AS	259,56 €
540546	CASTELNAUDARY C.O	697,94 €	548101	VILLALIER A S C	68,29 €
515424	CHALABRE F.C	111,61 €	529108	VILLEDUBERT F C	108,11 €
552094	CLAPE Méd	554,00 €	527488	VILLEGLY F C	194,67 €
505973	CONQUES U.S.	431,49 €		VILLEPINTE A S	417,44 €
580919	CORBIERES MED	690,80 €			
552043	ESPOIR COURSANAIS	610,57 €			
517800	FANJEAUX E.S.	228,90 €			
581405	GFPLM	748,86 €			
547920	GFC	864,37 €			
541675	GRUISSAN MJC	395,50 €			
563596	HAUT MINERVOIS OL	139,89 €			
552793	HAUTE VALLEE AUDE FA	97,58 €			
538458	LES MARTYS OL	28,95 €			
564062	LEZIGNAN ATLAS	159,00 €			

COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

BO N° 12 DU 08/11/2018

Présents : Mrs VALET - LOPEZ – RONTES – GRILLE- DRIF

UFC NARBONNAIS / LUC-MOUSSAN Féminine Sénior du 04/11/18

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par courriel en date du 04/11/18 du club de Luc Moussan

Considérant le BO N° 03 du District de l'Aude sur l'autorisation du nombre de joueuses autorisées en championnat et coupe féminine

Considérant que le club de l'UFC Narbonne a fait jouer 5 joueuses U17F au lieu de 3 autorisées.

Jugeant en premier ressort

Donne match perdu par pénalité au club de l'UFC Narbonne

UFC Narbonne 00 (1pt) / Luc Moussan 03 (4pts)

Les droits de confirmation sont à la charge du club de l'UFC Narbonne

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

CASTELNAUDARY 2 / ST PAPOUL OS D2 poule A du 31/10/2018

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par courriel en date du 3/11/2018 par le club de St papoul.

Les réserves sont recevables

Considérant l'article 22 des RdD de l'Aude et l'article 151 des RG de la 3F

Considérant que l'équipe première a joué une rencontre le 01/11/18 en R3

Jugeant en premier ressort

Les réserves formulées sont non fondées et donc rejetées

Confirme le résultat acquis sur le terrain

Les droits de confirmations sont à la charge du club de St Papoul

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**COURSAN EC / US DU MINERVOIS
D3 poule B du 01/11/18**

Vu la feuille de match

Vu les réserves déposées et confirmées par courriel en date du 01/11/18

Les réserves sont recevables

Considérant les articles 22 des RdD de l'Aude et 151 des RG de la 3F

La dernière rencontre de l'équipe supérieure R3 date du 28/10/2018 en coupe Lopez, celle-ci ne jouant pas le 01/11/2018.

Après vérification et contrôles

Aucun joueur évoluant le 01/11/18 n'a participé à la dernière rencontre avec l'équipe supérieure.

Les réserves formulées sont non fondées et donc rejetées

Jugeant en premier ressort

Confirme le résultat acquis sur le terrain

Les droits de confirmation sont à la charge du club de Coursan Ec

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

**UN JEUNE AVENIR / FC LEZATOIS
U15 poule B du 29/09/18**

Vu la programmation de la rencontre

Vu la réclamation officielle auprès du club 1JA N°563968

Considérant l'article 139 bis des RG de la 3F

Considérant que le club 1JA n'a jamais fait parvenir la feuille de match soit par FMI ou sur papier

Donne match perdu par pénalité au club Un Jeune Avenir (Pamiers)

Un JA 00 (opt) / FC Lézatois 03 (3pts)

Transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions de forme et délais prévus à l'article 191 et à l'annexe 56 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président.

COMMISSION TECHNIQUE

BO N°12 du 8 novembre 2018

PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL

Détection U14

SECTEUR EST

La Commission Technique a organisé ce mercredi 7 novembre 2018 la Détection U14 du Secteur Est au Stade du Pas de Sartre à Cuxac d'Aude.

La liste des joueurs ayant pris part à cette détection :

- **SC Narbonne Montplaisir** : RICHARD Mathéo – CARBONNEL Nicolas – GRECH Lorenzo – CARD LANTONIAINA Steeven – BOULEKOUANE Liam – MUSSATO Terry – DAURE Clovis – MERLIN Théo.
- **FC Sallèles d'Aude** : PROS MESTRE Marius –JARLET Axel – PUGLIESE Lino –AZARIZ Sofiane – KASTLER Samuel – ZUCHELLI Mattéo.
- **FU Narbonne** : DURAND Vincent – GATEAU Maxence – COLIN Théophile – GANAIME Nabil – LARBI CHERRAK Ilyes – VIDAL Lucas – DELARUE Mathis – TOP Lenny.
- **MJC Gruissan FC** : PATT Sylvain LEMAILLIER Anthony – ARMENGOT Marius – BOUDOIN Léo DAMOI Nolan – GUEMAR Eyrwan – NOUGARET Maxime – SANTIAGO Alan.
- **FC Corbières Méditerranée** : NOURRIGAT Fabio – ABATI TOURE Killian – MOTA ALVELOS Logan – VILATA Luka.
- **O. Cuxac d'Aude** : BENARBIA Ilian – BISSAI Javier - NGUEMA Jérôme – MENET Enzo.



SECTUR OUEST

Suite aux nombres importants de joueurs proposés, la Commission informe les clubs que la détection du Secteur Ouest sera découpée en deux rassemblements : le 14 novembre et le 21 novembre 2018.

Les joueurs, proposés par les clubs, et dont les noms suivent sont convoqués à la détection programmée le :

**Mercredi 14 novembre 2018 à 14h00 PRECISES,
Au Stade Municipal de Villegly
(Rue du Moulin – 11600 VILLEGLY)**

- **GFC** : CARVALHO GOMES Cristofe, CLAIREFOND Matthieu, FAURY Basptiste, BONNET Théo, DELBAL MARDIROSSIAN Lucas, LOGEAIS Clément, RAHJI Sayfedine, TOHA Mathis.
- **GF Piège-Lauragais-Malepère** : CASAS MARTINEZ Léo, ARNOULT Mathéo, BOULANGER Kevin, MEJEAN Sacha, BUDZINSKI Basptiste, LACOGNE Louis, ZOUAOUI Acil.
- **Entente 3S** : MOZER Mathieu, LOPEZ Baptiste, MARECHAL Noah, GAROUSTE Landry, FAVRE Louis, LAURIOL Johan, CASALS Jonathan, BLANCHARD Jules.
- **CO Castelnaudary** : PADILLA Mathias, GASPARWICZS Fabian, JACOBS Enzo, PEIGNE Tyméo, SOUFIANE Reda, BODEREAU CEBRIAN Joan, JRHINAT Walid, LEZINA Valentin, AUGUSTE Anthony, GRINDEL Sacha, SUMERA Léo.

Les joueurs, proposés par les clubs, et dont les noms suivent sont convoqués à la détection programmée le :

**Mercredi 21 novembre 2018 à 14h00 PRECISES,
(Site restant à déterminer)**

- **FC Chalabre** : RODRIGUES Romain, DUPORGE Mathias, MARCEROU Mathieu, OLIVERA Damien.
- **FC Le Cougaing** : BONNEL Nathan, ICHIZA Axel, CANCIAN Quentin.
- **Entente Grand Malepère** : NOGER Dorian, FABRIER Hugo, TADJENANENT Joan, EL ATMANI Wail, ETTAHIRI Yassine, GARCIA Adriano.
- **US Conques** : CAVERIVIERE Vincent, CASTANON Enzo, CLOAREC Lilian, PEREZ Leny, SANTOS DA SILVA Diego, BEME Maurice, BENSALÉM Yannis, MASSON Pierre, PITIE Yohan, HERNANDEZ Mathis.
- **FA Carcassonne** : RIDOI Mansoibou, AMASKOUR Marwan, BALESTRA Paul, CABANAS Adam, BAMMOU Bilal, BEKA Calvin, EL YAAKOUBI Mohamed, JOUHIER Jefferson, LANAU Ethan, RABHI Medhi, DANGUIRE Kenzi.

FORMATION DES EDUCATEURS

Planning prévisionnel – Saison 2018 / 2019

PLANNING PREVISIONNEL DES FORMATIONS DES EDUCATEURS - SAISON 2018/2019											
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN		
1 S	1 L	1 Toussaint	1 S	1 Jour de l'An	1 Mod.Santé	1 V	1 L	1 Fête Travail	1 S		
2 D	2 M	2 V	2 D	2 Me	2 S	2 S	2	2 J	2 D		
3 L	3 Me	3 S	3 L	3 J	3 D	3 D	3 Module U17/U19	3 V	3 L		
4 M	4 J	4 D	4	4 V	4 L	4 L	4	4 S	4 M		
5 Me	5 V	5 L	5 Module U13	5 Module U9	5 M	5 M	5	5 D	5 Me		
6 J	6 S	6 M	6	6 Module U9	6 Me	6 Me	6 S	6 L	6 J		
7 V	7 D	7 Me	7	7 L	7 J	7 J	7 D	7 M	7 V		
8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 V	8 L	8 Armistice	8 S		
9 D	9 M	9 V	9 D	9 Me	9 S	9 S	9 M	9 J	9 Pentecôte		
10 L	10 Me	10 S	10 L	10 J	10 D	10 D	10 Me	10 V	10 Pentecôte		
11 M	11 J	11 Armistice	11 M	11 CFP4	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M		
12 Me	12 V	12 L	12 Me	12 Module U9	12 Mod.Sécurité	12 M	12 V	12 D	12 Me		
13 J	13 S	13 M	13 J	13 Module U9	13 Mod.Sécurité	13 Me	13 S	13 L	13 J		
14 V	14 D	14 Me	14 V	14 CFP4	14 Mod.Sécurité	14 J	14 D	14	14 V		
15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 Mod.Sécurité	15 V	15 L	15 Module U15	15 S		
16 D	16 M	16 V	16 D	16 Me	16 S	16 S	16 M	16	16 D		
17 L	17 Me	17 S	17 L	17 J	17 D	17 D	17 Me	17	17 L		
18 M	18 J	18 D	18 M	18 CFP4	18 L	18 L	18 J	18 S	18 M		
19 Me	19 Module U13	19 L	19 Me	19 Module U11	19 M	19 Arbitrage	19 V	19 D	19 Me		
20 J	20 Module U7	20 M	20 J	20 CFP4	20 Me	20 Arbitrage	20 S	20 L	20 J		
21 V	21 Module U13	21 Me	21 V	21 Module U11	21 L	21 Arbitrage	21 Pâques	21 M	21 Mod.Seniors		
22 S	22 Module U13	22 J	22 S	22 CFP4	22 M	22 Arbitrage	22 Pâques	22 Me	22 Mod.Seniors		
23 D	23 Module U15	23 V	23 D	23 Me	23 S	23 S	23 M	23 J	23 Mod.Seniors		
24 L	24 Module U15	24 S	24 L	24 J	24 D	24 D	24 Me	24 V	24 L		
25 M	25 Mod.U17/U19	25 D	25 Noël	25 V	25 L	25 L	25 J	25 S	25 M		
26 Me	26 Mod.U17/U19	26 L	26 Me	26 Module U11	26 M	26 M	26 V	26 D	26 Me		
27 J	27 Module U7	27 M	27 J	27 Module U11	27 Me	27 Me	27 S	27 L	27 J		
28 V	28 D	28 J	28 V	28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V		
29 S	29 L	29 J	29 S	29 Mod.Santé	29 M	29 V	29 L	29 Me	29 S		
30 D	30 M	30 V	30 D	30 Mod.Santé	30	30 S	30 M	30 Ascension	30 D		
	31 Me		31 L	31 Mod.Santé		31 D		31 V			

Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

Trois types de bons de formation sont disponibles en libre téléchargement ci-dessous :

BON FORMATION ARBITRES

D'un montant de 25 € utilisable dans le cadre d'une formation initiale d'arbitre dans toutes les Ligues et Districts dispensant cette formation et dans la limite d'un bon par an et par stagiaire.

BON FORMATION DIRIGEANTS

D'un montant de 25 € utilisables pour tous modules du Parcours Fédéral de Formation des Dirigeants.

BON FORMATION EDUCATEURS

D'un montant de 25 € utilisables dans la limite de deux bons par personne et par saison (un bon maximum par module) pour tous modules de 16h ou moins, des CFF1 à 4, les modules complémentaires, les certifications et les formations de recyclages de niveau 3 et 4.

FFF PROGRAMME Héritage 2019 25€
BON FORMATION EDUCATEURS

Nom: _____ Prénom: _____
Club: _____
N° Licence: _____
Formation: _____
Dates: ____/____/____ Lieu: _____

Signature Stagiaire OU Tampon Club Tampon Ligue

Nous vous rappelons que la volonté de la Direction Technique Nationale et du District de l'Aude de Football aient d'avoir un éducateur par équipe engagée.

La Commission

COMMISSION JEUNES A 11

Réunion du 08 novembre 2018

Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Présents : M.MANI, AKLI

Excusé : M. BONNET

➤ **Courriers**

AMENDE POUR FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

Catégorie U17 : 42€

FU NARBONNE 2

Catégorie U15 : 42€

1JA 1

La Commission informe ce club qu'il doit regarder le PV de la commission des statuts et règlements

CHAMPIONNAT U17

Afin de ne pas pénaliser l'ensemble des clubs et commencer le championnat de la 2^{ème} phase à la date convenu c'est-à-dire le week-end du 25 novembre, la rencontre U17 poule C – CARCASSONNE FAC 2 / GFC 1 doit se jouer impérativement **mercredi 14 novembre horaire à la convenance des deux clubs.**

De plus afin d'éditer le plus rapidement les poules et les calendriers de la 2^{ème} phase la commission invite ces club à adresser le résultat de cette rencontre au plus tard le jeudi 15 novembre avant 12 heures.

Tirage 1/8 Coupe de l'Aude

Le tirage au sort des 1/8 Coupe de l'Aude a eu lieu au Siège du District de l'Aude en présence de Monsieur LACOUR, Président du district de l'Aude, Messieurs les membres de la Commission des jeunes et du comité directeur.

Les Matches auront lieu le dimanche 18 novembre 2018. Voir ci-dessous.

En raison des mouvements de grèves le samedi 17 novembre, toutes les rencontres sont programmées le dimanche 18 novembre à 10h30

Catégorie U17

Vu le calendrier des clubs évoluant en championnat de Ligue, la commission décide que toutes les rencontres opposant les clubs de Ligue se joueront le mercredi ou un jour de semaine à la convenance des clubs avant le mercredi 12 décembre 2018

UF LEZIGNAN / MAS ST PUELLES

FC COUGAING / ENT GRAND MALEPERE

TRAPEL PENNAUTIER ou ST NAZAIRE / PIEGE LAURAGAIS MALEPERE

FU NARBONNE 1 / CONQUES US 1 en semaine avant le 12/12

CASTELNAUDARY 1 / CUXAC D'AUDE en semaine avant le 12/12

CONQUES US 2 / FC BRIOLET 1 en semaine avant le 12/12

CARCASSONNE FAC 1 / FC CORBIERES MEDIT en semaine avant le 12/12

Catégorie U15

Vu le calendrier des clubs évoluant en championnat de Ligue, la commission décide que toutes les rencontres opposant les clubs de Ligue se joueront le mercredi ou un jour de semaine à la convenance des clubs avant le mercredi 12 décembre 2018.

En raison des mouvements de grèves le samedi 17 novembre, toutes les rencontres sont programmées le dimanche 18 novembre à 10h30

FU NARBONNE 2 / GFC 1

CONQUES US 1 / GFC 2

PIEGE LAURAGAIS MALEPERE / CASTELNAUDARY 1

ST PAPOUL ST MART SOUIL / COUGAING FAHVA

FU NARBONNE 1 / CASTELNAUDARY 2

CHALABRE FC / CUXAC D'AUDE

SC NARB MONTPLAISIR 1 / ENT GRAND MALEPERE

CARCASSONNE FAC 2 / FCSA

Tirage Challenge LOUBATIERES

Le tirage au sort du 1^{er} Tour du challenge LOUBATIERES a eu lieu au Siège du District de l'Aude en présence de Monsieur LACOUR, Président du district de l'Aude, Messieurs les membres de la Commission des jeunes et du comité directeur.

Les Matches auront lieu le Week-end du 17 novembre 2018. Voir ci-dessous.

En raison des mouvements de grèves le samedi 17 novembre, toutes les rencontres sont programmées le dimanche 18 novembre à 10h30

Catégorie U15

Les rencontres auront le dimanche 18 novembre 2018 à 15h30.

FC BRIOLET 2 / GRUISSAN MJC

LIMOUX PIEUSSE / TRAPEL PENNAUTIER

UF LEZIGNAN / COURSAN EC

ETS MALVOISE / SC NARB MONTPLAISIR 2

HT MVOIS US MVOIS / CONQUES US 2

FC BRIOLET 1 / FC de la MALEPERE

FU NARBONNE 3 / FC CORBIERES MEDIT

ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT 2^{ème} PHASE

Les engagements des nouvelles équipes pour le championnat 2^{ème} phase seront clos le mardi 13 novembre 2018.

Tout engagement arrivé après le délai visé ci-dessus, fera l'objet d'un refus.

Le président de la Commission

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

BO N°12 du 8 novembre 2018

Présents : M. PITIE – M. BOUDET - TISSEYRE.

⇒ Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la Commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui

CATEGORIE U13

Engagements supplémentaires 2^{ème} Phase

La Commission enregistre les engagements des équipes suivantes pour la 2^{ème} Phase des U13 :

- SC Narbonne Montplaisir 4,
- Entente Clape / Coursan 2,
- CO Castelnaudary 2,
- Quillan FAHVA 2,
- Entente Naurouze/Salles 2.



Composition des poules de la 2^{ème} Phase

Pour rappel, la Commission précise les modalités d'organisation de cette 2^{ème} Phase, présenté aux clubs lors des réunions de secteurs de début de saison et approuvé par le Comité Directeur du District (PV n°6 du 27 septembre 2018).



Suite au souhait du FC Armissan, évoluant en Niveau 1 en 1^{ère} Phase, de positionner son équipe en Départementale 2 en 2^{ème} Phase, la Commission accède à la requête du club.

La place laissée vacante en Niveau 1 échoit à au meilleur troisième de l'ensemble des poules du Niveau 2 :

- Poule A : **FC Massogien 2** 18 pts / 8 matches (ratio 2,25),
- Poule B : Trapel Pennautier FC 2 : 15 pts / 8 matches (ratio 1,875)
- Poule C : FC Alaric 1 : 12 pts / 6 matches (ratio 2),
- Poule D : SC Narbonne Montplaisir 3 : 13 pts / 8 matches (ratio 1,625).

Cette 2^{ème} Phase, organisé sous forme de Critérium, débutera le samedi 17 novembre 2018 et s'achèvera le samedi 16 février 2019.

Le calendrier de cette 2^{ème} Phase est consultable sur le [SITE DU DISTRICT](#), et a été adressé aux clubs par courrier électronique sur leur messagerie officielle.



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ

POULE ELITE

FA CARCASSONE 2
LIMOUX PIEUSSE FC 1
GF PIEGE-LAURAGAIS-MALEPERE 1
FC LE COUGAING 1
TREBES FC 1
ENTENTE ST MARCEL/MOUSSAN 1
FU NARBONNE 1
SC NARBONNE MONTPLAISIR 1

DEPARTEMENTAL 1

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
FC MASSOGEN 1	CO CASTELNAUDARY 1	ES MALVES 1	MJC GRUISSAN FC 1
GFC 1	QUILLAN FAHVA 1	US CONQUES 1	FC CORBIERES MEDITERRANEE 1
FC BRIOLET 2	GF PIEGE-LAURAGAIS-M. 2	ENTENTE LEZIGNAN/LUC 1	ENTENTE LEZIGNAN/LUC 2
FC MALEPERE 1	FC BRIOLET 1	US MINERVOIS 1	FU NARBONNE 2
US CONQUES 2	TRAPEL PENNAUTIER FC 1	O. CUXAC D'AUDE 2	O. CUXAC D'AUDE 1
SPARTAK DU LAUQUET 1	GFC 2	HAUT-MINERVOIS OL. 1	SC NARBONNE MONTPLAISIR 2
O. OZANAM 1	TREBES FC 2	FA CARCASSONE 1	FC SALLELES D'AUDE 1
FA CARCASSONE 3	FC MASSOGEN 2	GFC 3	ST MARCEL/MOUSSAN 2

DEPARTEMENTAL 2

POULE A	POULE B	POULE C
ENTENTE NAUROUZE/SALLES 1	FC ALARIC 1	SC NARBONNE MONTPLAISIR 4
CO CASTELNAUDARY 2	TRAPEL PENNAUTIER FC 3	ENTENTE CLAPE/COURSAN 2
O. MONTREAL 1	ENTENTE ST MARCEL/MOUSSAN 3	FC ARMISSAN 1
ENTENTE 3S 1	ENTENTE LEZIGNAN/LUC 3	FC CORBIERES MEDITERRANEE 2
QUILLAN FAHVA 2	FA CARCASSONNE 4	UFC NARBONNE 1
US MONTAGNE NOIRE 1	TRAPEL PENNAUTIER FC 2	FC ST NAZAIRE 1
FC LE COUGAING 2	ES ARZENS 1	ENTENTE CLAPE/COURSAN 1
LIMOUX PIEUSSE FC 2	FC MALEPERE 2	SC NARBONNE MONTPLAISIR 3
ENTENTE NAUROUZE/SALLES 2		



Coupe de l'Aude U13 – Lieux des rencontres

La Commission informe les clubs des lieux des rencontres du 1^{er} Tour de la Coupe de l'Aude. Pour rappel, ces matches se dérouleront le samedi 10 novembre 2018.

POULES	CLUBS ORGANISATEURS	CLUBS VISITEURS	CLUBS VISITEURS	CLUBS VISITEURS
POULE A	FC ST NAZAIRE 1	ST MARCEL/MOUSSAN 1	FC CORBIERES MED. 2	
POULE B	ST MARCEL/MOUSSAN 3	FU NARBONNE 1	FU NARBONNE 3	
POULE C	MJC GRUISSAN FC 1	O.CUXAC D'AUDE 1	SC NARBONNE M. 3	
POULE D	FC ARMISSAN 1	US MINERVOIS 1	E LEZIGNAN/LUC 3	UFC NARBONNE 1
POULE E	FC SALLE LES D'AUDE 1	SC NARBONNE M. 1	SC NARBONNE M. 2	ST MARCEL/MOUSSAN 2
POULE F	FU NARBONNE 2	E LEZIGNAN/LUC 2	E LEZIGNAN/LUC 1	FC CORBIERES MED. 1
POULE G	FC MASSOGIEN 1	FC BRIOLET 2	FC MALEPERE 2	FA CARCASSONNE 3
POULE H	LIMOUX PIEUSSE FC 1	ES ARZENS 1	HAUT-MINERVOIS OL 1	TRAPEL PENNAUTIER FC 2
POULE I	CO CASTELNAUDARY 1	FC LE COUGAING 1	TRAPEL PENNAUTIER FC 1	ENTENTE 3S 1
POULE J	GFC 2	QUILLAN FAHVA 1	FA CARCASSONNE 4	O. MONTREAL 1
POULE K	E NAUROUZE/ SALLES 1	GF PIEGE-LAURAGAIS-M. 1	US CONQUES 2	GFC 1
POULE L	FC BRIOLET 1	O. OZANAM 1	US MONTAGNE NOIRE 1	TREBES FC 2
POULE M	GF PIEGE-LAURAGAIS-MALEPERE 2	TREBES FC 1	FC MALEPERE 1	
POULE N	US CONQUES 1	ES MALVES 1	FC LE COUGAING 2	
POULE O	FA CARCASSONNE 1	FC ALARIC 1	LIMOUX PIEUSSE FC 2	
POULE P	FA CARCASSONNE 2	TRAPEL PENNAUTIER FC 3	GFC 3	

Il est demandé aux clubs recevant, disposant de plusieurs installations sportives, de communiquer au [SECRETARIAT DU DISTRICT](#) le lieu où ils souhaitent jouer ce 1^{er} Tour de la Coupe de l'Aude, avant le mardi 6 novembre 2018, délai de rigueur.

Les 16 équipes vainqueur de ces plateaux (soit le 1^{er} de chaque poule) seront qualifiées pour la Phase Départementale du Festival Foot des U13. Les autres équipes prendront part au Challenge Peytavy.

- ❖ **RAPPEL** : en cas d'égalité, les équipes sont départagées par les résultats de l'épreuve de jonglerie réalisée avant le début des rencontres. Chaque équipe devra **présenter 12 joueurs dès la phase préliminaire (1^{er} Tour)**.



En effet, chaque joueur **absent** marquera 0 point au défi technique pour son équipe, sachant que le défi **concernera les 12 joueurs** et plus les 8 meilleures performances. **Cette particularité ne s'appliquera que pour la Coupe de l'Aude.**

Les clubs peuvent inscrire le nombre d'équipes qu'ils souhaitent en Coupe. Toutefois, un club ne pourra avoir plus de deux équipes qualifiées à la Phase Départementale du Festival Foot U13.

Report de rencontres U10-U13 Féminines

Suite au report de la journée du 20 octobre 2018, la Commission informe les clubs que les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 15 décembre 2018 :

- **Poule A :**
 - FC Malepère / GF Piège-Lauragais-Malepère.

- **Poule B :**
 - ES Malves / MJC Gruissan FC,
 - FU Narbonne / Luc FC,
 - FF Bassin Féminin 2 / FC Corbières Méditerranée,

La Commission laisse la possibilité aux clubs qui le désirent de jouer ses rencontres en semaine avec accord écrit des deux équipes parvenu au District dans les délais requis.



Le Président de la
Commission
Gérard PITIE

COMMISSION DES FEMININES

PV N° 12 du 08 novembre 2018

Présidente Mme ROYER**Présents** : Mme SAVIANA Joséphine- M. GONZALEZ José – VIVO Sébastien-**CHAMPIONNAT FEMININES A 8****SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018****POULE A****Samedi 10 novembre 2018****A 19h**

GFPLM - ST PAPOUL

Dimanche 11 novembre 2018**A 10h**FANJEUX - NAUROUZE LABASTIDE
US MONTAGNE NOIRE - FC MALEPERE
LES MARTYS - LIMOUX P**POULE B****Dimanche 11 novembre 2018****A 10h**MALVES- VILLALIER
BASSIN F CARCASSONNAIS- FC BRIOLET
TRAPEL PENNAUTIER- LUC /MOUSSAN**INSCRIPTION 2^E PHASE**Les clubs sont informés que les engagements des nouvelles équipes seront clos le **jeudi 29 novembre 2018**.**1/4 DE FINALE**Le tirage coupe à 8 et coupe à 11 aura lieu le **15 novembre 2018 à 18h30 au district**.**INFORMATION**

Le challenge futsal régional sera le 10 mars 2019.

Une journée futsal aura lieu le 06 janvier 2019. (Pensez à vous inscrire avant le 04 janvier 2019)

**REPROGRAMMATION
U14F-U16F**

NAUROUZE / SALLES SUR L HERS – FUN reportée le 01/12/2018 (rencontre du 20/10/2018)

La Présidente de la Commission